

CHOOZ EN PERSPECTIVE

MAGAZINE D'INFORMATION
DU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE CHOOZ



VISITE DÉCENNALE

L'UNITÉ N°2 À PLEINE VAPEUR !





UNITÉ N°1

0,74 TWh
(juin 2019)

UNITÉ N°2

0 TWh
(juin 2019)

ÉTAT DES UNITÉS DE PRODUCTION

- L'unité de production n°1 est en fonctionnement.
- L'unité de production n°2 est de nouveau à disposition du réseau électrique national depuis le mardi 6 Août 2019 à la suite de son arrêt programmé pour visite décennale.

VISITE DÉCENNALE

L'UNITÉ N°2

DE RETOUR SUR LE RÉSEAU !



L'unité de production n°2 de la centrale de Chooz a été reconnectée au réseau électrique national le mardi 6 Août 2019. Elle avait été mise à l'arrêt le 15 mars dernier dans le cadre d'un arrêt programmé appelé "Visite décennale" réalisé tous les dix ans. Cet arrêt a notamment permis de recharger un tiers du combustible nucléaire et de réaliser un important programme de contrôles et de maintenance approfondis dans les parties nucléaires et non-nucléaires de l'installation.

3/3 : EXAMENS RÉUSSIS !

La spécificité d'une visite décennale réside dans la réalisation de trois épreuves réglementaires dont la réussite est déterminante pour obtenir l'autorisation de l'Autorité de sûreté nucléaire d'exploiter le réacteur durant 10 années de plus. Ces trois examens, le contrôle des parois et des soudures internes de la cuve du réacteur, l'épreuve hydraulique du circuit primaire principal et l'épreuve de résistance de l'enceinte de confinement du bâtiment réacteur, ont été réalisés avec succès par les équipes de la centrale. Au total, plus de 2 000 intervenants ont été mobilisés durant ces 144 jours d'arrêt, et plus de 23 500 heures de robinetterie, 20 000 activités, 20 000 heures de contrôles et examens, et près de 50 dossiers de modifications ont été réalisés pour cette visite décennale dont l'investissement représente plus de 100 millions d'euros !



6 100 €

POUR HAÏTI !

6 100€ ! C'est la somme récoltée pour l'UNICEF à l'occasion de la dixième édition de la Nuit de l'Eau à Givet ! Organisée par le club nautique givetois et la centrale de Chooz, l'événement a mobilisé près de 330 personnes le samedi 27 avril dernier au centre aqualudique Rivea de Givet. Malgré une participation plus timide que les années précédentes, l'engagement remarquable des élèves du collège les Aurains de Fumay, qui ont sollicité les entreprises ardennaises pour financer les kilomètres de nage qu'ils ont parcourus, leur a permis de collecter, à eux seuls, plus de 3 400€ ! La participation de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, des entreprises sponsors et partenaires de l'événement, et le défi Twitter organisé par la centrale de Chooz ont également permis de faire monter la cagnotte qui a fait s'envoler à près de 35 000 € la somme collectée depuis 10 ans par les Givetois pour permettre d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable des populations d'Haïti !

Un grand merci à toutes les personnes mobilisées pour cette belle réussite collective !

EDF, partenaire des sports d'eau !



La soirée de remise de chèque de la Nuit de l'Eau à l'UNICEF a également été l'occasion de renouveler le partenariat qui lie la centrale de Chooz au club nautique de Givet !



AU REVOIR THIERRY !

Ancien journaliste de profession, Thierry Midoux est arrivé à la centrale de Chooz en 2007 avec le projet de mettre en place la première conciergerie du parc nucléaire français. Après avoir passé douze années au service des autres, Thierry a décidé de prendre une retraite bien méritée. C'est désormais Céline Marques de l'entreprise Derichebourg qui aura pour mission de continuer à développer les services proposés par la conciergerie pour les salariés et partenaires de la centrale !

Contact : 03.24.36.36.36
chooz-conciergerie@edf.fr /



TRANSPARENCE

LE RAPPORT D'INFORMATION DU PUBLIC RELATIF AUX INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DE BASE DE CHOOZ EST DISPONIBLE !



Conformément aux articles L. 125-15 et L.125-16 du code de l'environnement, la centrale de Chooz a rédigé et publié son rapport annuel, présentant le bilan de l'année 2018 en matière de sûreté, de radioprotection et d'environnement de ses installations nucléaires de base : les deux unités de production en exploitation de Chooz B et le site en déconstruction de Chooz A.

Ce rapport est consultable sur notre site internet : www.edf.fr/chooz



UN ÉTÉ FRUITÉ À LA CENTRALE DE CHOOZ

RETOUR SUR CES APRÈS-MIDIS PLEINS D'ÉNERGIE !

**Les 10, 17, 24, 30 et 31
Juillet, il y avait comme un
air de vacances au centre
d'information du public de
la centrale de Chooz !**

Près de 70 petits vacanciers et enfants du centre social "le Lien" de Vireux-Wallerand sont venus profiter des animations estivales proposées par la centrale de Chooz au mois de Juillet ! Grâce à l'animation Nucléo, les enfants ont pu apprendre les règles de sécurité et reconnaître les équipements de protection à porter sur les différents chantiers d'une centrale nucléaire. Les enfants ont ensuite pu découvrir le principe de l'éolien à travers la fabrication et la personnalisation d'une petite éolienne puis les après-midis se sont clôturés sur des notes fruitées avec des smoothies aux fruits frais, mixés à l'aide du tout nouveau vélo à smoothies de la centrale ! **De quoi faire le plein de vitalité pour tenir tout l'été !**



KENZA,

SAISONNIÈRE LE TEMPS D'UN ÉTÉ



Saisonnière le temps d'un été

Cette année, la centrale de Chooz a accueilli huit emplois saisonniers. Si pour beaucoup d'entre eux, cet emploi étudiant est l'occasion de découvrir le monde de l'industrie nucléaire, ce n'est pas le cas de KENZA qui connaît déjà très bien les lieux ! Originaire de la ville de Rancennes dans les Ardennes, KENZA est issue de la filière scientifique du lycée Sévigné de Charleville-Mézières. Passionnée par les mathématiques et les sciences, elle vient tout juste d'obtenir son BTS Métiers des services à l'environnement (MSE) qu'elle a suivi sur le campus Ozanam de Lille. « Pendant mes deux années de BTS, j'ai eu l'opportunité d'effectuer deux stages à la centrale de Chooz au sein du service technique environnement. J'ai réalisé le premier auprès des équipes "Chimie" et le second au sein du pôle "Logistique, déchets, combustible" ». Au mois de Juillet, KENZA a de nouveau rejoint les équipes de la centrale de Chooz, mais cette fois-ci, en tant que saisonnière. Durant trois semaines, elle va pouvoir apporter son aide aux équipes des Ressources Humaines. « J'aime me sentir utile et pouvoir découvrir un autre métier que celui auquel je me destine, c'est très enrichissant ! Grâce aux stages effectués à la centrale et cette mission étudiante, j'ai pu découvrir plusieurs métiers, tous très différents les uns des autres, et pourtant indispensables au bon fonctionnement d'un site industriel ! » Pendant sa mission, KENZA sera en appui à l'équipe en charge des dossiers des futurs alternants de la centrale. « Après avoir eu une première expérience sur le terrain, j'expérimente désormais des missions plus administratives ».

Une saisonnière impliquée !

Les alternants, KENZA les connaît déjà bien puisqu'à la fin de sa mission, elle fera partie des 33 étudiants en apprentissage qui feront leur rentrée en Août et en septembre à la centrale de Chooz. Alternante au sein du service prévention des risques, son nouvel objectif sera d'obtenir un BTS en radioprotection, au CFA la Briquerie de Thionville. Toujours active, KENZA pratique sur son temps libre le sport en salle. Elle est également très impliquée dans la vie associative de la ville de Roubaix, dans le Nord, puisqu'elle s'est engagée, durant ses études à Lille, à distribuer des denrées alimentaires aux plus démunis. « C'est important pour moi d'aider ceux qui en ont le plus besoin ». Pas de répit donc pour KENZA, qui est déjà prête à faire sa rentrée et à relever de nouveaux défis !



Les quatre premiers saisonniers sur les huit qu'accueillera la centrale de Chooz cet été prêts à rejoindre leurs services d'accueil respectifs !

ÉVÉNEMENTS SÛRETÉ

> Dépassement du délai de remise en service d'un matériel

Le 22 juin 2019, les équipes de la centrale réalisent un essai périodique sur la turbine à combustion, alimentation électrique de secours utilisée en cas de perte totale de l'alimentation électrique d'une des deux unités de production. Lors de ces essais, les équipes constatent un défaut de fonctionnement du matériel. Malgré la mobilisation des équipes, les réparations ont été effectuées au-delà du délai de 7 jours requis par les spécificités techniques d'exploitation, « code de la route » de la centrale. Cet événement, qui n'a eu aucun impact sur la sûreté des installations, a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 2 Juillet 2019 comme significatif pour la sûreté et classé au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7.

> Mauvaise configuration d'un matériel de l'unité de production n°2

Le 7 juin 2019, les équipes de la centrale réalisent un test d'étanchéité sur un circuit situé en zone nucléaire de l'unité n°2, en arrêt dans le cadre de sa deuxième visite décennale. La réalisation de ce test nécessite une mise en configuration spécifique de l'installation. Or, lors de la remise en service du système, une mauvaise configuration du dispositif a amené de l'eau à s'infiltrer dans le circuit d'air utile à la régulation de certains matériels. Dès la détection de l'événement, les équipes ont procédé à la remise en conformité et à la requalification des matériels. Cet événement a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 8 Juillet 2019, comme significatif pour la sûreté et classé au niveau 0 de l'échelle INES.



Abonnez-vous au compte
Twitter de la centrale de
Chooz et suivez chaque
jour l'actualité du site !

Compte : @EDFChooz



TWITTER

Le saviez-vous ?

LA MINUTE DU NUCLÉAIRE



Le groupe EDF réalise une surveillance permanente de ses installations et de l'environnement. En cas de canicule, plusieurs centrales nucléaires situées en bord de fleuve peuvent être amenées à baisser, voire arrêter, leur production afin de maintenir l'eau à une température inférieure aux seuils réglementaires et ainsi éviter toute conséquence sur la flore et la faune aquatiques.

ZOOM SUR... LE RISQUE D'ÉTIAGE

Le risque d'étiage, qu'est-ce que c'est ?

Les fortes chaleurs et les épisodes de sécheresse peuvent influencer sur la production d'électricité nucléaire. En effet, la hausse des températures et l'absence de pluie ont un impact sur le débit des fleuves et des rivières dans lesquels de l'eau est prélevée afin de refroidir les circuits des centrales se trouvant sur leur cours. Lorsque le débit baisse jusqu'à des valeurs inférieures à 30m³/s on parle alors d'«étiage».

Un partage des ressources entre la France et la Belgique

L'accord transfrontalier entre la France et la Belgique détermine les seuils de débit d'eau de la Meuse pour permettre aux utilisateurs belges (industriels, acteurs du tourisme, collectivités locales...) de disposer en permanence d'une ressource en eau suffisante pour leurs activités ou installations. Selon les modalités de cet accord, lorsque la moyenne sur 12 jours glissants du débit aval journalier de la Meuse descend en dessous de 22m³/seconde, une unité de production doit être arrêtée. Si le débit sur 12 jours glissants passe sous les 20 m³/seconde, les deux unités de production doivent être arrêtées.

Baisse du débit : un risque maîtrisé

La baisse du débit de la Meuse n'a aucune conséquence sur la sûreté des installations. En effet, seuls 6,3m³/s d'eau sont nécessaires pour assurer le refroidissement des circuits, ce prélèvement pouvant être réalisé quel que soit le débit du fleuve !

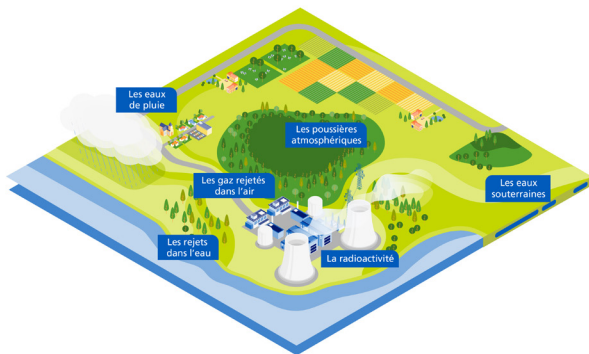


MOIS DE JUIN 2019

CHOOZ A ET CHOOZ B

SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

Des mesures quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles sont réalisées dans un périmètre de 5km autour du site. Ces mesures sont effectuées par le laboratoire agréé par l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'ASN, ainsi que par un laboratoire indépendant.



Le saviez-vous ?

La radioactivité est un phénomène naturel. Elle est d'ailleurs bien plus élevée en Bretagne que dans les Ardennes ! Cette différence est principalement liée à la composition des sols. Le Gray (Gy) mesure l'énergie absorbée par la matière.

RAYONNEMENT AMBIANT

Il est mesuré en continu par des balises situées à 1km de la centrale, aux quatre points cardinaux et sous les vents dominants. Ces mesures sont exploitées par la centrale et transmises à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN).

Moyenne du mois : **94 nGy/h**

Moyenne 2018 : 79 nGy/h

Moyenne en France : 90 nGy/h

POUSSIÈRES ATMOSPHÉRIQUES

On mesure en Bq/m³ l'ensemble des rayonnements Béta émis par les poussières atmosphériques recueillies sur des filtres placés aux abords des installations. La valeur la plus élevée du mois est prise sous les vents dominants. L'activité naturelle du radon (1 Bq/m³) n'est pas comptabilisée.

Moyenne du mois : **<0,00049 Bq/m³**

Valeur la plus élevée du mois : **0,001 q/m³**

Moyenne 2018 : <0,00049 Bq/m³

PROPRETÉ DES VOIRIES

Des contrôles sont effectués sur la voirie du site pour détecter d'éventuels points de contamination dont la radioactivité serait supérieure à 800 Bq.

Nombre de points de contamination > 800 Bq

Juin 2019 : **0**

Cumul annuel : **0**

EAU DE LA MEUSE

Température de la Meuse mesurée à l'aval : la limite réglementaire à l'aval est de 28°C. Si la température en amont est supérieure à 26°C, notre arrêté de rejets nous autorise à atteindre une température en aval de 30°C maximum, dans la limite de 5 jours par an.



Température minimum : **17,4°C**

Température moyenne : **21,1°C**

Température maximum : **26,5°C**

Échauffement entre l'amont et l'aval : la limite réglementaire est de 3°C. Si la température en amont est supérieure à 26°C, cette limite est ramenée à 2°C, dans la limite de 5 jours par an.



Température minimum : **0,07°C**

Température moyenne : **0,17°C**

Température maximum : **0,3°C**

pH mesuré au rejet principal (neutre = 7, acide <7, basique >7)



pH minimum : **8**

pH moyen : **8,21**

pH maximum : **8,4**

EAUX SOUTERRAINES

On mesure en Bq/l l'activité des rayonnements Béta et du tritium des eaux souterraines à partir de prélèvements effectués dans 7 puits.

Activité Béta totale

Moyenne du mois : **0,18 Bq/l**

Moyenne 2018 : <0,17 Bq/l

Activité Tritium

Moyenne du mois : **<6,1 Bq/l**

Moyenne 2018 : <6,2 Bq/l

LAIT & VÉGÉTAUX

En vertu de l'arrêté du 5 décembre 2016 portant homologation de la décision n°2016-DC-0569 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 29 septembre 2016 modifiant la décision n°2013-DC-0360 de l'ASN du 16 juillet 2013 relative à « la maîtrise des nuisances et de l'impact sur la santé et l'environnement des installations nucléaires de base », EDF s'est adapté à l'évolution de la réglementation à travers la mise en place d'analyses plus performantes, comme la spectrométrie gamma, plus à même de renseigner sur l'origine de la radioactivité de l'environnement via une caractérisation des radionucléides présents. Ainsi, c'est cette analyse qui est désormais réalisée en lieu et place de l'indice d'activité beta global, notamment pour la surveillance mensuelle du lait et de l'herbe.

L'ENVIRONNEMENT À LA LOUPE

CHOOZ A ET CHOOZ B CONTRÔLE DES REJETS

Une centrale nucléaire effectue des rejets liquides et gazeux. Ces rejets sont strictement réglementés et contrôlés par les pouvoirs publics. Ils font l'objet d'une surveillance constante. Des prélèvements et analyses sont réalisés chaque jour par les équipes de la centrale et sont consultables chaque mois dans cette édition et sur notre site internet www.edf.fr/chooz.



ACTIVITÉ VOLUMIQUE APRÈS DILUTION

TRITIUM LIQUIDE



Moyenne du mois : **41 Bq/l**

Valeur la plus élevée du mois :
71 Bq/l



Soit **88,8 %** de la limite journalière réglementaire de 80 Bq/l



Le saviez-vous ? Le tritium est une forme radioactive de l'hydrogène, l'atome le plus abondant dans l'univers. Dans l'environnement, on le retrouve à 99% sous forme de molécule d'eau. Le seuil sanitaire fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est fixé à 10 000 Bq/l tandis que la limite journalière réglementaire de la centrale de Chooz est fixée à 80 Bq/l.

ACTIVITÉ HORS TRITIUM



Moyenne du mois : **0,0006 Bq/l**

Valeur la plus élevée du mois :
0,0025 Bq/l



Soit **0,357 %** de la limite journalière réglementaire de 0,7 Bq/l

CHOOZ B

REJETS LIQUIDES

TRITIUM LIQUIDE



Résultat du mois : **5,274 TBq**

Cumul annuel : **28,2 TBq**



Soit **31,3 %** de la limite annuelle réglementaire de 90 TBq

ACTIVITÉ HORS TRITIUM



Résultat du mois : **0,06018 GBq**

Cumul annuel : **0,228 GBq**



Soit **4,56 %** de la limite annuelle réglementaire de 5 GBq

IODES



Résultat du mois : **0,0007578 GBq**

Cumul annuel : **0,00412 GBq**



Soit **4,12 %** de la limite annuelle réglementaire de 0,1 GBq

REJETS GAZEUX

Les rejets gazeux proviennent de la ventilation permanente des locaux situés en zone nucléaire et de l'épuration du circuit primaire (circuit fermé, constitué par un ensemble d'appareils assurant la circulation de l'eau chargée d'extraire la chaleur dégagée par le cœur du réacteur). Ces rejets sont filtrés pour retenir les poussières radioactives, stockés, pour certains, dans des réservoirs où leur radioactivité décroît naturellement avec le temps puis contrôlés avant d'être rejetés. Les principaux gaz rares sont le Xénon et le Krypton. Ils existent en faible proportion dans l'air et ne sont pas assimilés par l'organisme.

GAZ RARES



Résultat du mois : **0,03029 TBq**

Cumul annuel : **1,59 TBq**



Soit **6,36 %** de la limite annuelle réglementaire de 25 TBq

TRITIUM GAZEUX



Résultat du mois : **0,09651 TBq**

Cumul annuel : **0,333 TBq**



Soit **6,66 %** de la limite annuelle réglementaire de 5 TBq

AUTRES RADIONUCLÉIDES



Résultat du mois : **0,0003514 GBq**

Cumul annuel : **0,00259 GBq**



Soit **2,59 %** de la limite annuelle réglementaire de 0,1 GBq

IODES GAZEUX



Résultat du mois : **0,001358 GBq**

Cumul annuel : **0,027 GBq**



Soit **3,38 %** de la limite annuelle réglementaire de 0,8 GBq

CHOOZ B PROPRETÉ RADIOLOGIQUE

La radioactivité fait partie de notre environnement : rayonnements cosmiques, radioéléments présents dans l'eau, l'air, le corps humain... Les équipes de la centrale exercent une surveillance renforcée de la propreté radiologique des installations, des intervenants et des transports qui transitent sur le site.



DOSIMÉTRIE DU PERSONNEL

Le Becquerel (Bq) mesure l'intensité du rayonnement d'une source radioactive.

1 mBq = 1 millibecquerel = 0,001 Bq

Le sievert (Sv) mesure l'effet des rayonnements sur l'homme.

1Sv = 1 000 milliSievert (mSv)

Nombre d'entrées dans la partie nucléaire des installations



Juin 2019 : **18 753**

Cumul annuel : **108 559**

Nombre de travailleurs dont la dosimétrie se situe entre 16 et 20 mSv (max. annuel autorisé)



Juin 2019 : **0**

Cumul annuel : **0**

Exposition interne du personnel > 0,5 mSv



Juin 2019 : **0**

Cumul annuel : **0**

Propreté vestimentaire > 800 Bq



Juin 2019 : **0**

Cumul annuel : **1**



REPÈRES RADIOLOGIQUES (en mSv)

Rejets annuels
liquides et gazeux
d'une centrale
nucléaire (évaluation
dose annuelle)



< 0,01

Un trajet Paris /
New York
(rayons cosmiques,
dose prise 1 fois)



0,08

Radiographie
thoracique face-profil
(dose prise 1 fois)



0,02

Radioactivité naturelle
moyenne en France
(dose annuelle)



2,5

TRANSPORTS

Un convoi est constitué d'un moyen de transport (camion, wagon) et d'emballages spéciaux (conteneurs en plomb, coques en béton) adaptés à la nature des produits transportés (combustible neuf ou usé, outillage, déchets). Les conteneurs ou châteaux de plomb transportant le combustible usé sont évacués vers le centre de retraitement de La Hague (Manche). Les outillages contaminés et les déchets radioactifs sont transportés au centre de stockage de l'ANDRA à Soulaines (Aube).



Transport de déchets non-radioactifs

	Convois	Écarts
Dans le mois	33	0
Cumul annuel	228	0



Transport de combustible neuf

	Convois	Écarts
Dans le mois	0	0
Cumul annuel	0	0



Transport de combustible usé

	Convois	Écarts
Dans le mois	1	0
Cumul annuel	8	0



Transport de déchets radioactifs

	Convois	Écarts
Dans le mois	3	0
Cumul annuel	20	0



Transport d'outillages contaminés

	Convois	Écarts
Dans le mois	22	0
Cumul annuel	175	1

L'ENVIRONNEMENT À LA LOUPE

CHOOZ A

REJETS LIQUIDES

TRITIUM LIQUIDE



Résultat du mois : **0,00001404 TBq**

Cumul annuel : **0,000148 TBq**

> Soit **0,148%** de la limite annuelle réglementaire de 0,1 TBq

ACTIVITÉ HORS TRITIUM



Résultat du mois : **0,004961 GBq**

Cumul annuel : **0,103 GBq**

> Soit **5,15%** de la limite annuelle réglementaire de 2 GBq

REJETS GAZEUX

TRITIUM GAZEUX



Résultat du mois : **0,0001396 TBq**

Cumul annuel : **0,00086 TBq**

> Soit **0,86%** de la limite annuelle réglementaire de 0,1 TBq

AUTRES RADIONUCLÉIDES



Résultat du mois : **0,00002943 GBq**

Cumul annuel : **0,000181 GBq**

> Soit **1,81%** de la limite annuelle réglementaire de 0,01 GBq

DOSIMÉTRIE DU PERSONNEL

Nombre d'entrées dans la partie nucléaire des installations



Juin 2019 : **1 744**

Cumul annuel : **11 595**

Nombre de travailleurs dont la dosimétrie se situe entre 16 et 20 mSv (max. annuel autorisé)



Juin 2019 : **0**

Cumul annuel : **0**

Exposition interne du personnel > 0,5 mSv



Juin 2019 : **0**

Cumul annuel : **2**

Propreté vestimentaire > 800 Bq



Juin 2019 : **0**

Cumul annuel : **0**

TRANSPORTS



Déchets radioactifs

	Convois	Écarts
Dans le mois	2	0
Cumul annuel	14	0



© EDF - BALDI Jean-Baptiste

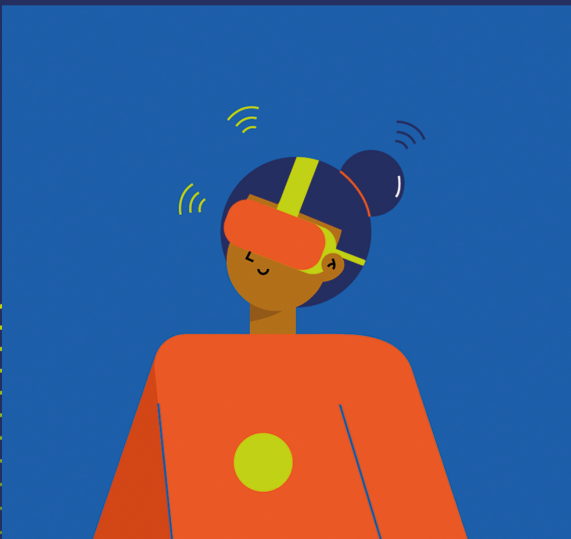
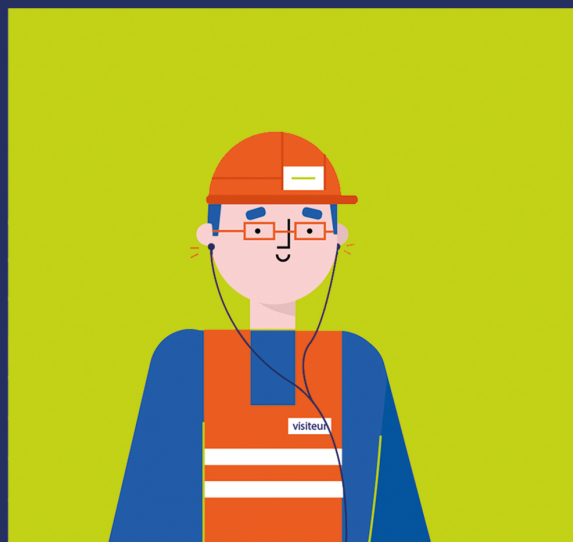


**ODYSS
ELEC** L'odyssée patrimoniale
et industrielle d'EDF

Journées européennes du patrimoine
21-22 septembre 2019

Venez découvrir la centrale nucléaire de Chooz !

Inscriptions avant le 8/09 sur www.edf.fr/journees-du-patrimoine



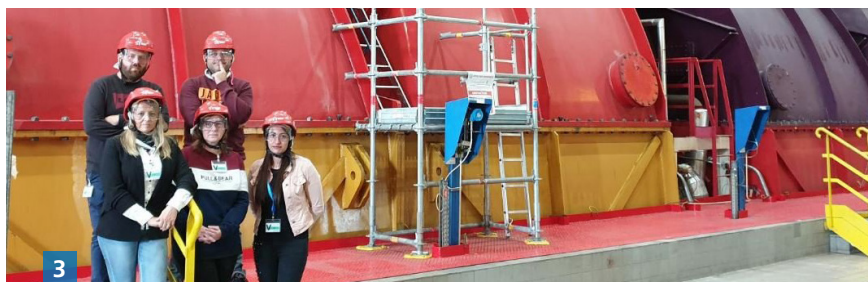
#ODYSSELEC

#VISITEREDF

www.edf.fr/journees-du-patrimoine

ZOOM SUR

QUELQUES RENCONTRES DU MOIS !



1. Le **02/07/2019**, le directeur de la centrale Laurent Berthier accueillait le conseil municipal d'Anchamps, commune ayant fait son entrée dans le nouveau périmètre du Plan particulier d'intervention (PPI) récemment étendu à 20km autour de la centrale de Chooz.
2. Le **04/07/2019**, des membres du conseil consultatif de la Banque de France Grand Est sont venus découvrir les secrets de la production d'électricité d'origine nucléaire à la centrale de Chooz.
3. Le **08/07/2019**, les équipes de la centrale de Chooz recevaient une délégation de salariés de l'entreprise Nexans Power Accessories basée à Donchery, dans les Ardennes.
4. Le **10/07/2019**, le directeur de la centrale de Chooz, Laurent Berthier, et plusieurs membres de l'équipe de direction rencontraient les représentants de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse pour un point sur les actualités de la centrale.



Direction du Parc Nucléaire et Thermique
Centre nucléaire de production d'électricité de Chooz BP 174 - 08600 GIVET
Tel : 03.24.36.30.00 / Fax : 03.24.36.31.01

Directeur de la publication : Laurent BERTHIER
Directeur de la rédaction : Caroline WINKLER
Rédacteur en chef et conception : Élise NOYER
et Ophélie CRISMER - Service Communication
Impression : BOISSOR Imprimerie

Un changement d'adresse, de fonction,
une demande d'abonnement ou de
désabonnement à notre magazine,
contactez notre service communication
par mail à : chooz-communication@edf.fr.

N°ISSN 2557-4310 - Dépôt légal à parution.



Connectez-vous sur edf.fr/chooz
ou utilisez le QR code pour accéder
directement à nos publications.



Suivez-nous sur notre compte
Twitter [@EDFchooz](https://twitter.com/EDFchooz) pour des
infos en temps réel !